

CLUB :		Club Santé Séniors (MGEN)											
Code Club				6	3	-	0	0	9				
Mme ☐				M. ☐									
NOM													
Nom de Naissance													
Prénom													
Date de naissance (obligatoire)				j	j	m	m	1	9	a	a		
Lieu de naissance													
Adresse													
Code postal		6	3										
Ville													
N° de ☎ fixe		0											
N° de 📞 mobile		0											
Adresse Email : Ecrivez très lisiblement SVP													
.....@.....													
Pour continuer à être informé (bulletins, revue nationale Vitalité, etc...) n'oubliez pas de signaler auprès du CODERS tout changement de coordonnées intervenant en cours de saison (adresse postale, courriel, n° de téléphone).													
Statut		◀ N=Nouvel adhérent											
		◀ R=Renouvellement											
		◀ RM=Renouvellement avec Modification (Changement de club, d'adresse postale ou internet, de téléphone, etc ...)											
En cas de changement de Club, indiquez : Nom ancien Club _____ n° licence _____													
Cadre réservé au Club :				Club Santé Séniors (MGEN)									
Cocher les cases si OK				↓		Dossier validé et transmis au CODERS							
Fiche d'inscription						le :							
Certificat médical ou attestation						par : (Nom)							
Imprimé assurance rempli et signé						Paraphe :							
Chèque pour coders													

Choix des activités ➡➡➡

A remplir à l'aide du tableau "planning et prix des activités" joint à la fiche.

☞ **Faites votre choix en cerclant (O) le ou les numéros d'options choisies pour chaque activité retenue et inscrivez le montant sur chaque ligne.**
Attention : Evitez, si possible, les options signalées dans un carré grisé qui sont surchargées et pour lesquelles les inscriptions postérieures au 15 octobre risquent d'être refusées.
(voir les annotations en bas de page sur le planning).

☛ Calculez et inscrivez le montant "Total des options activités"

☛ Si vous souscrivez une assurance optionnelle (MSC I.A et/ou Effets Personnels), inscrivez le montant. ☛ Calculez et inscrivez le

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT :

- ☐ Un Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport ou attestation de non contre-indication
- ☐ L'imprimé d'assurance, en cas de non adhésion ou d'adhésion, dûment complété et signé.
- (même si vous ne prenez pas de garantie optionnelle)**
- ☐ La présente fiche, dûment complétée.
- ☐ Un chèque du montant "Total Général", libellé à l'ordre de "CODERS 63"

☛ Remettre ou faire parvenir le tout au responsable de votre Club (avant le **1er septembre 2021**) :

"M.G.E.N."
Madame Simonne COUSSEINS
4, la Garenne Basse
63830 - DURTOL

qui regroupera les dossiers de ses adhérents et les transmettra au CODERS 63.

NE PAS ENVOYER PAR LA POSTE AU CLUB.

(risques de retards d'acheminement et de perte)

**permanence d'inscription au Club des Retraités MGEN
les 6, 7 & 8 Septembre 2020 de 14h30 à 16h30.**

droit à l'image

J'autorise le Club ou le Coders63, pour la communication de leurs activités (site internet, presse, articles, etc...), à utiliser mon image.

Fait à Le Signature* :

En cas de refus, merci d'adresser un courrier au CODERS et CLUB.
*** absence de signature ou courrier vaut acceptation.**

Activités	Options						Montants en €					
Danse tradition.	1	2								,		
Billard	1									,		
Gymnastiques	1	2	3	4	5	6						
	7											
Stretching	1	2	3	4	5	6				,		
Pilates	1	2	3	4						,		
Gym aquatique	1	2	3	4	5	6						
	7	8	9	10								
Natation Appr.	1	2										
Nat. Libre	1	2	3	4						,		
Rando.pédestre	1	2								,		
Swin Golf	1									,		
Ten.spé.Séniors	1	2								,		
Tennis de table	1									,		
Tir à l'arc	1									,		
Yoga	1	2								,		
Pétanque	1									,		
Badminton	1									,		
Marche Nordique	1	2								,		
										,		
										,		
										,		
Sorties " neige "	1	2	3	selon information sur Site								
Total des options "activités" à										,		
>							-			,		
♦ Cotisation FFERS + CODERS 63 + CORERS								3	1	,	0	0
garantie MSC I.A. plus (option facultative) 5,22 €										,		
garantie effets perso (option facultative) 27 €										,		
										=		
Total Général										,		

- ◆ La cotisation **FFRS + Coders + Corers** se décompose comme suit :
 - **FFRS** => **20 €** incluant l'assurance "Indemnité des dommages corporels de base"
 - **CORERS Auvergne Rhône Alpes** => **2 €**
 - **CODERS 63** => **9 €**